

De la polémique d'actualité à la Panthéonisation : La Valeur des *Tragiques*

Marie-Madeleine Fragonard (Université Paris III – Sorbonne Nouvelle)

NB: il s'agit ici de notes sur des pistes, et non d'un texte fini/rédigé, ni, vu sa longueur, du texte réellement prononcé. La première partie s'attarde sur les circonstances historiques concrètes: les précisions ne servent qu'à préciser pourquoi les *Tragiques* ne peuvent à leur date être que lus comme une satire agressive

Evoquons une pauvre demoiselle d'il y a 3 ans, quand les khagnes ont écopé des chants VI et VII, qui a la fin d'une discussion gémit : « Mais .. pourquoi est ce qu'on dit que c'est un chef d'oeuvre ? » avec un grand désespoir dans la voix...

Qu'est ce que la valeur ? une variable.

Valeur marchande : ce que les non-propriétaires sont prêts à en donner en compensation, en fonction de ce qu'il leur est utile, nécessaire, agréable, etc. C'est un système d'échange. Un texte en soi n'a pas de valeur marchande, nous faisons commerce des livres

Valeur symbolique : des choses attachées à un objet, ou à un texte, en surplus de sa valeur d'usage; on peut préférer son vieux nounours à un objet neuf, trouver que tel contenu de sens est plus important qu'un autre pour le bien de la communauté, ou vous bouleverse plus qu'un autre, est une connaissance rare, etc. Variable individuelle, communautaire, historique.

S'appliquant à des textes au programme, c'est une excellente question qui

* - s'apparente à la question de la poule et l'œuf : un texte est consacré quand il entre dans un certain nombre de jeux sociaux valorisés sans lui, et qui lui donnent une reconnaissance : *dignus est intrare in nostro docto corpore*.

et en même temps on ne le mettrait pas au programme si on ne lui trouvait pas un minimum de vertus en lui-même et pour l'édification des apprenants (ici en matière d'histoire de la poésie, des liens entre littérature, pouvoir et religion, alexandrins, genres littéraires, rhétorique)

* s'apparente à une Histoire globale de la lecture et des goûts littéraires, ou à une histoire de l'entrée en patrimoine.

Mène à s'interroger - sur les fonctions et les mérites d'un texte visiblement "artistique" (9302 alexandrins, ce n'est pas un libelle d'humeur)

- sur ce que l'auteur peut attendre de sa parution (succès? adhésion ? vente? interdiction ? admiration ?)

et sur les fonctions et mérites qu'il acquiert à travers le temps, coïncidant ou non avec l'avis des lecteurs immédiats

en glosant cette expression de la "valeur" d'une œuvre, sachant que cette valeur est relative, et ne préjugant pas de la "valeur" d'une autre chose, surtout en matière littéraire. pas besoin d'être très observateur pour remarquer que le même critère ne peut répondre à la fois Aubigné/ Racine / Laforgue/Aragon. Si cela "vaut", si cela importe, ce n'est sûrement pas pour la même raison. NB: le corpus constitué ne classe pas, il juxtapose, avec des points de passage obligés

Commençons par le commencement : aucun texte ne naît chef d'œuvre et son auteur grand auteur. On peut penser que quelqu'un fait de son mieux, et que la satisfaction intérieure de bien faire compte : comme dirait Aubigné jugeant les poètes de son temps « Pléiade p. 863: « je demande seulement à ces législateurs [...] pour qu'ils puissent être allégués comme ceux là [les maîtres de ce temps là] *exemplo*, que nous voyons de leurs mains des poèmes épiques, héroïques ou quelque chose qui se puisse appeler Œuvre ». Faire œuvre, et la transmettre.

PUBLIER

On dit souvent (JR Fanlo, et sûrement moi-même) qu'il y a pour Aubigné comme une urgence à publier, et que c'est une réaction de colère après Loudun (mai 1616)

Distinguons bien temps d'écriture (30 ans, selon un scénario interne à l'œuvre, repris dans *Sa Vie* / JR Fanlo a démontré qu'un gros tiers ne peut avoir été écrit qu'après les guerres et l'installation d'Henri IV- dont certains vers même après 1610, et l'invective à Condé en 1616)

et date de publication : on ne saurait plus mal choisir que 1616, d'une certaine manière, le Parti est au plus bas.

On peut former l'hypothèse qu'Aubigné a eu le projet d'une publication globale de tous ses travaux en cours ?

- Jean Moussat, installé à Niort en 1614 loue sa boutique niortaise à quel qu'un d'autre en novembre 1615. Moussat s'est acheté des biens à Maillé pour y installer sa famille.

- Quelque part, au printemps 1616 ?, une Lettre sd à son imprimeur (39) pour compléter le livre (cela indiquerait une préméditation d'édition de printemps ? mais cela peut aussi être complété in extremis en septembre...)

- Le manuscrit T 158 f° 10, en tête de la copie des *Tragiques*, comporte cette mention "donné à l'imprimeur le 5 aoust"; on peut douter de l'année, et le manuscrit n'est pas destiné à l'imprimerie, lui.

- Combien de temps faut-il pour éditer *Les Tragiques* ? On compte : 28+391+5 = 424 p, en format in 8°, 34 cahiers (a + 21(de A à X) + 11 (de Aa à Qq))

Le tirage est ce qui peut aller le plus vite (H.J Martin affirme qu'un bon typographe peut atteindre 2000 feuilles par jour !) mais la composition dépend du nombre de caractères disponibles.

Combien d'exemplaires? On ne sait pas; l'usage éditorial moyen est de 500 ; il reste dans les bibliothèques 16 exemplaires (# 7 de la seconde), c'est n'est pas mal.

L'atelier peut-il être dit clandestin ? c'est curieux qu'il soit chez une personne privée, mais ce **n'est clandestin et interdit que pour le tome 3** de l'Histoire universelle (et encore ce n'est pas interdit expressément, ce **serait puni rétrospectivement pour son contenu publié si ça devait l'être** : jusque là c'est un atelier, point.

Les *Tragiques* sont le début d'une série:

Les *Tragiques* : sept 1616

L'italien français : oct 1616?

Le fidèle gaulois (Défense de Condé) : oct 1616

Faeneste 1 sur la guerre d'Aunis début 1617

les *Propos Dorez*, libelle sur la mort de Concini juin 1617

Histoire universelle tome 1 juillet 1618

Histoire universelle tome 2 juillet 1619

Histoire universelle tome 3 juillet 1620

Il y a peut-être là un projet d'auteur qui construit tout son stock historique comme grand genre, considérant son âge, et l'état d'achèvement des manuscrits

- Terminus : le 12 décembre 1616, Lettre de Besly à Claude Dupuy depuis Fontenay : « l'auteur des *Tragiques* » me doit un exemplaire pour vous », et le livre est pas arrivé chez lui. Mais Aubigné est déjà « l'auteur des *Tragiques* »

Stricto sensu, que se passe-t-il du 5 août 1616 à novembre 1616, temps limite de la parution:

3 août 1616 Déclaration du marquis de Bonnivet, document de sa conversion rédigé par Aubigné (Bonnivet s'est engagé avec Condé, en 1614 et en 1615 et ne devient Protestant qu'après / ce fidèle réagira à l'arrestation en 1616)

Condé et Rohan sont à Paris depuis juillet, très appréciés, et pour Condé, en passe de devenir l'homme important. Loudun fut terrible, mais pas pour tout le monde

Lettres à Rohan, en rafale entre août et septembre

La famille est en paix. Son fils Constant, marié en octobre 1608 (avec le titre de capitaine de Maillezais) autant qu'on sache est au repos, puisqu'il a été du côté de son père.. Il est père lui-même d'un jeune Théodulphe (de 1609) et d'un Théodore (Agrippa ?) de 1613, dont le parrain en **octobre 1614** est justement son grand-père Agrippa. On ne connaît pas de lettre d'émancipation pour Constant à ses 25 ans

Ses filles : Louise, mariée en octobre 1610; son mari, Benjamin de Villette est dès janvier 1614 un des envoyés réguliers de Marie de Médicis vers Rohan ou vers La Rochelle et il est un des fidèles chargés de mission régionaux de Pontchartrain à qui il écrit toutes les semaines.

Marie mariée en décembre 1613; Josué de Caumont d'Ade, son mari, est proche de son beau-père en 1615 à la prise d'armes.

Bilan : deux soutiens: Constant et Ade, un ... spectateur analyste, Villette.

En plein centre de cette période d'édition, le 1 septembre, l'arrestation de Condé, qui renverse tout ce qu'on croyait du devenir de ce Prince, au demeurant détesté, mais qui a été l'âme (damnée) de l'année qui précède.

De quoi s'occupe Aubigné ? Les commissaires financiers de Loudun doivent en être à l'application, et Aubigné proteste déjà. Depuis mai : toutes les lettres de protestations contre ses saisies d'impôts s'accumulent, et s'accumulent aussi ses lettres de protestations (ce n'est qu'un début).

Rappeler une trame chronologique:

- juillet 1615 : Condé et les Grands décident de demander aux Protestants réunis en Assemblée politique, de se joindre à leur mouvement de protestation (cf. Devoir et droit de révolte) afin de s'opposer aux mariages espagnols. L'objectif est de barrer la route du roi qui va aller de Paris à la frontière espagnole. L'emplacement des places fortes concédées aux protestants par l'Edit de Nantes dans l'Ouest est particulièrement stratégique.

- août 1615: Un régiment levé pour le service de Condé par Constant d'Aubigné, vite licencié d'ailleurs : ce qui donne de la vraisemblance à l'opinion d'un anonyme écrivant à Pontchartrain (Clairambault 1166 f° 40-44, doc de 1618, ma page 1384) selon lequel Aubigné a été un des premiers à suivre Condé et même l'attirer en Poitou :

« On ne doit omettre comme en ces derniers **troubles le Sr d'Aubigny fut le premier contre la parole absolue qu'il avoit donnée à la Royne à prendre les armes et à embraser la cause de M. le Prince. Ce fut luy qui attira les armées en Poitou**, où led. Prince se retira plus sur la confiance en cet homme et à la faveur de ses places et forteresses nouvelles que de nulles autres places ny personnes en quoy il causa du mal à tous, ayant par ses conseils et instigations et après par ses aydes à mal faire poussé led. Prince plus avant qu'il n'eût entrepris »

Les troupes sont levées après les travaux des champs, donc on trouve des soldats, puis de moins en moins (voir La Tremoille)

- Aubigné entre en guerre au début d'octobre 1615 (le 5 ?), fait qu'il maquillera ensuite, en prenant deux lieux de croisement des routes et des canaux: Bouillé et l'abbaye de Moureilles.

Deux récits de cet exploit sont possibles : suivant celui dans la même *Vie* p.186

« Cette année passée en diverses menées, vint esclorre la guerre du prince de Condé, qui ayant choisi Aubigné pour Maréchal de camp, lui envoya les despesches, mais luy ne les voulut pas recevoir de sa main, ouy bien des Eglises assemblées à Nimes. »

Appuyée par la Lettre LXXVI à Bouillon « Quand je refusay les lettres de mareschal de Camp que M. le Prince m'avoit envoyé chez moy, quoy que ce me fit à honneur, jusques à ce que l'assemblée de Nismes m'eust commandé de les accepter, je me doutois bien quelle seroit l'issue »

Il est vrai qu'on peut prendre les armes sans être maitre de camp de quelqu'un / Mais s'il voyait les catastrophes... pourquoi les anticiper ?

Chronologiquement mensonger : Bouillé et Moureilles sont pris assez tôt pour être rendus à Sully le 15 octobre, or l'accord de Condé et des Eglises est signé le 27 octobre et donc connu en Poitou au plus tôt début novembre, la signature officielle même date de la fin de novembre !

La tardive version donné par la *Vie*, littéralement épique, simplifie et se moque de la fausse autorité de Sully, le réel a composé...

- 10-10 lettre de Mme de La Tremoille à DPM « Aubigné **a commencé à piller** ».

- Le 10, on le (qui ? Condé ?) sait déjà à Thouars et Saumur > vers le 5 ?

- Novembre Condé ravage

-15-11-15 Sully chahuté à l'assemblée du conseil de Poitou / 8-12 Loumeau:

- 20-11-15 : Soubise près de avec 4000h / Condé en a 7000 en Saintonge (DPM s 420

- 25 novembre : Mariage du roi à Bordeaux

Condé signe l'accord **fin novembre à Sanzay** avec les envoyés de l'assemblée. Le Parlement a refusé de déclarer les princes coupables de lèse majesté

-10 décembre : troupes de Condé dans la ville de La Rochelle (Merlin p. 276)

Condé fait entrée triomphale à La Rochelle

- 13 décembre : attaque de Tonnay-Charente (le 11 décembre, dit Merlin 278: " il y en eu trois ou quatre de part et d'autre tués audit assiégement ». *Vie* p.187 : « seulement à la fin d'Aubigné contre la volonté du prince de Condé fit tant qu'on assiegea Tonay-Charente où s'estant bruslé la moitié du corps par un accident, il se fit porter aux tranchées ». A Tonnay Charente, c'est Soubise qui commande : première trace d'une relation précise (mais ici non avouée) entre Aubigné et Soubise qu'il aime bien (lettre 136 de 1626) (qui notoirement passe chez lui: ex

lettre de Villette le 14 sept 1616, Soubise a logé à Maillezais) mais trouve irréflecti (lettres de 1625).

- 6 janvier : Guise gagne St Maixent
- 7 janvier 1616 : le roi s'arrête à Poitiers > 22, où Nevers sert d'intercesseur
- 13 janvier : 1ere conférence à Niort / Condé résidait à Fontenay
- 10 février 1616 : ouverture à Loudun. Aubigné y est présent.
- Le 16 avril: Condé reconnaît tout ce qui a été fait par l'assemblée de La Rochelle fait en son nom, c'est à dire pour le service du roi sous l'autorité de Condé

Mais les débats se sont passés sans Aubigné, qui doit reconnaître qu'il s'est trompé, ou plutôt, "je vous l'avais bien dit", le thème de Cassandre qu'il affectionne.

Il est parti très vite, pour des motifs de politique idéaliste et d'honneur

? mars ou avril: Lettre LXXVI encore à Bouillon p. 505:

« Maintenant vous demandez pourquoi je vous ay quitté à **Loudun, mesmes ayant procuration de Messeigneurs de Rohan**, pour signer, ou [v] débattre pour eux. Je vous pourrois donner en excuse la blessure qui me tient au lit depuis deux mois, ou que mon mestier est de mener une armée, et non pas à la congédier : et quant à la procuration de Messeigneurs de Rohan j'auray bien tost fait de dire, qu'ils y sont en personne : mais pour vous répondre avec ma naïveté acoustumée : **une parole m'a chassé de votre Conseil, à savoir de demander pardon au Roy, bien que nous n'ayons pas failly** : mais par honnesteté, bienveillance, tendresse de cœur, comme on le demande à un enfant, à une maîtresse, ou à un malade...» 2 pages qui ont été soigneusement composées et recomposées.

A l'entendre donc c'est bien une question de PRINCIPE, demander pardon (l'édit porte bien néanmoins l'aveu royal comme précédemment). Lettre stoïcienne : nos pères nous ont appris à mourir, notre noblesse, Dieu d'abord. Il semble alors ignorer ou vouloir oublier que l'article 17 est bien signé.

29 mars 1616 lettre 38 à X 5 près de Rohan¹ et surtout sa fin² p.

893sq

«J'ay toujours estimé que toute guerre qui n'a pour but la paix est injuste et de là malheureuse, mais plus inique est encore la paix qui a la guerre pour but. **L'apostème de la guerre n'estoit pas meure quand nous l'avons perçee**. Il en sortira quantité d'antrax comme vous voyez en Gasconne où nostre trefve n'a esté qu'une fable. De l'autre costé la foy et la patience, de l'autre l'insultation et l'infidélité et s'il faut adjoûter la rupture consistant en surprises et en sieges qu'il y a du concert et de l'auteur du plus haut lieu, **Nous debvions craindre de faire la paix le baston sur l'eschine quoy que sans frapper mais nous la faisons soubz les coups et soubz les blessures[,] et cependant avec un tel bransle difficilement oserois-je conseiller de ne l'accepter point quelque miserable qu'elle soit pource que nous sommes venus de la plaine à la pente, et d'elle**

² Ce pourquoi Monsieur je vous demande plusieurs choses, À sçavoir ce qui est en l'accord et en reffuz pour le publicq, de mesmes des demandes particulieres auquel des gouvernemens nous tenons, Que deviennent les affligez de Poitiers[,] comment se veut desmesler Monseigneur de la mauvaise charge qu'on luy laisse qui est de contenter les particuliers ; Quels pointcs demeurent en debat et comment on s'aide des resolutions de la Rochelle. Voila direz vous justement un mauvais change que pour des pensees de village je vous demande des nouvelles de cour [;] ne sçavez vous pas qu'il y a tousjours quelque chose à perdre avec un amy plus pauvre que soy

au precipice sans arrest, J'escrips à Monseigneur mais avec tout respect ne voyant plus de saison à ma stolide franchise[.] J'ose dire que je lui avois predict de degré en degré les occurences qui le meneroient au point où il est, et les patelinages de la cour jusques aux termes exprés ; **J'ay veu que predire n'estoit pas remedier**. [v] Nous autres folz sommes trop souvent prophetes. Je n'ay de division avec le barbier d'Athenes sinon que je voudrois bien avoir menti,

- Le traité de Loudun est signé le 3 mai, > Edit de Blois, et tout le monde en est mécontent au fond du cœur, les grands seigneurs trouvent l'assemblée protestante trop radicale.

L'article 17 avoue que les actions des condéens et des réformés ont été faites "pour le service du roi"; le roi verse des indemnités aux belligérants, à charge pour eux de solder leurs troupes

et le prince de Condé va en pèlerinage aux Ardilliers (un lieu honni... et une pratique particulièrement catholique affichée), puis rentre à Paris début août

Vie p. 188 « le prince aperçu d'Aubigné qui s'éloignait : Rendez-vous au Dognon / adieu à la Bastille ! »

- *Vie* 188 « Le prince arrivé en cour luy rendit pour ses bons services, **pour luy avoir accusé un secours de 5000 hommes, avec despense de 16 000 escus bien advouez** (48 000 livres) et comptez et point payez »

Aubigné a des dettes militaires monumentales. Aubigné espère en Rohan, en "rétribution" de ses services de loyal serviteur. Qui n'arrive pas. Ses lettres récriminent et apparait alors la première expression d'une démission de ses places, voire de l'exil.

Lettres CXVIII, à Rohan, août 1616, ma page 606

« en Août 1616

Monseigneur vostre lettre m'a aporté honneur, et grand contentement, **vous estes venu à bout de vos desirs, et labours de sept ans, et ce qui m'esleve d'avantage, c'est qu'avec quelques gens de bien je puis dire nostres : non point tant en ce que nous y avons contribué, qu'en ce que nous [122v] y devons esperer d'equitables faveurs** : il reste que ce que vous estes vous le soyez à bon essiant, ce que je ne dis point sans raison car quand vous ferez une liste de 24 ou 25 places fermées, qui sont en vostre Gouvernement, et que vous regardez qui ... etc

- 1e septembre 1616 : brusquement le roi fait arrêter et emprisonner Condé. Rohan ne bouge pas.

7 Septembre 1616 : **Villette à Pontchartrain** (Clairambault 1166, f° 13-14/ p. 1573-1575; Schrenck, *Albineana* 5, p.130). Au dos, même suscription que la précédente, Mercredi 7 septembre 1616.

« La nouvelle de M. le Prince arrêté tient tellement tous les esprits suspendus et en incertitude de l'evenement, que je croy mesme me hazarder de vous escrire par cette voye commune. Toutefois j'ayme mieux courre fortune en servant ou en

taschant de servir que de demeurer plus en seureté inutile. Le bruit de l'emprisonnement se generalise sur plusieurs testes icy, n'est bien certain que d'une, tout le monde s'estonne de n'entendre rien de Mr de Rohan dans cette province sur un mouvement qu'on croit capable de les esmouvoir toutes. Ceux de la Rochelle **se saizirent de Rochefort lundy dernier. Mr d'Aubigny a arresté la riviere pour y imposer de nouveau, sy la conséquence est trouble faire travailler les habitans des paroisses voisines à sa fortification de Doingnon et à Maillezais. Je n'ay pu en cela ce que j'ay tenté pour l'en empescher quand j'auray quelque force avouée du Roy.**

le 14 septembre : lettre 40 à Rohan p. 898, très violente et contre Condé) et sa fin sur les mouvements militaires ³. Il n'est pas évident qu'Aubigné sache l'arrestation / ou alors la lettre est mal datée ce qui est possible.....

Monseigneur ma briefveté accoustumé[e] n'est plus de saison ayant affaires si impliquées que celles qui se presentent. Il se faut expliquer : ou par impuissance ou par paresse vous nous privez tropt longtemps de vos nouvelles. Et Mr vostre frere que je viens de conduire s'en plaint le premier. Sy nous sçavions le cours de vostre marché nous prendrions droict en ce qui est de vous servir plus à propos. Mais il y a des choses aussi esquelles la proximité du soleil où vous estes est plus puissante d'esblouir que d'esclairer

A la dystance où nous sommes nous discourons ainsi : que vous avez promis, comme on dit que vous garderez sans esmotion le Poictou, la Xaintonge et la Guyenne. **Ce desir est bon en soy et croyez que le Bouc du Desert est tant las des indignations de tout le monde et d'estre pelé par les siens que sur l'yver où il est il se lairra un joyeux sire à la Rochelle y voyant sa pasture ordonnee. D'ailleurs M. le Prince a mis ordre à ne laisser aucun homme d'espee en vos pays qui n'ayt en horreur son service et je croy que mon nom luy est odieux[;]** s'il pense à nous prevoyant en termes expres de toutes les particularitez, ses prevoyances ne vous servent point de mauvais usaige en l'estat où vous estes. Vous attacher à l'estat du Roy et nous y mener tous par les longes¹ c'est chose juste devant Dieu autant qu'elle est convenable en son Empire[.] Il reste à remedier aux cruantez qui accompagnent cela. Je croy que vous n'estimez pas la haine du clergé

le même 14 septembre, lettre de Villette à Pontchartrain

- **Villette à Pontchartrain** (Clairambeau, 1166, f° 15-16/ Schrenck, *Albineana* 5, p. 133) **a desja commencé à travailler aux fortifications de ses deux places de Doingnon et de Maillezais et à prendre quelque tribut des bateaux qui vont de Nyort à Marans seulement en papier et promesses des marchants au cas qu'il soit contraint par cy après d'y imposer à bon escient. Il a aussi defendu aux receveurs des tailles de se dessaisir de l'argent. Toutes ses actions me deplaizent grandement en luy, mais il s'excuze sur sa ruine infaillible pour le non payement de sa garnizon et d'ailleurs me fait esperer de ne prendre point le party des princes, ains d'attendre celui de sa religion pour servir le Roy, s'il luy est possible, en se tenant cependant le plus paré qu'il pourra. J'ay fait**

³. Il reste que je vous dis que voyant remplir de gens de guerre Partenay, Bressuire, Mirebeau, Tonayⁱⁱ Charante, Pons nous recepvens les soldats qui s'encourent à nous. Et estant mocqués comme nous sommes pour nos payemens nous ferons de la terre le fossé en attendant quelque ordre supportable pour nous y ranger.

ce que j'ay pu pour le reduire en une obeissance plus absolue, **mais je n'oze le presser davantage de peur de luy faire faire pis, sollicité comme il l'est d'ailleurs**, Car le Marquis de **Bonnivet** a esté si extravagant de luy envoyer de la Rochelle des commissions en son nom pour lever gens de guerre et prendre procuration lesquels il a renvoyés; [en marge: Monsieur de **Soubize** est passé de Bretaingne à Saint Jehan depuis deux jours. **il a couché à Maillezais. Il voit et oit tout**

- *Vie* 188 « Le prince arrivé en cour luy rendit pour ses bons services, **pour luy avoir accusé un secours de 5000 hommes, avec despense de 16 000 escus bien advouez** (48 000 livres) et comptez et point payez »

- Simultanément la guerre d'Aunis : à la nouvelle de l'arrestation de Condé les rochelais prennent Rochefort / Epéron, gouverneur de Guyenne, s'interpose vers Montendre, puis Rochefort, puis La Rochelle

La "guerre d'Aunis" pour les Rochelais n'est pas mieux que l'autre, entre septembre et décembre :

Vie, 189 « Les Rochelois **ayant prié Aubigné d'armer luy firent congédier et ramasser ses troupes jusques à trois fois, selon les incertitudes de leurs traitez avec les ennemis**, qui enfin s'avancerent lorsqu'il n'i avoit plus à Maillezais que cent cinquante homme. On sceut tout à coup que les forces de Xaintonge avoyent passé et estoient à Mozé, ce que d'Aubigné ayant sceu et le departement d'un régiment pour La Ronde, il eut grand mal au coeur de laisser piller **une de ses dix paroisses** qu'il avoit comme les autres defendues exemptées de toute incommodité de guerre » >

La dernière expédition militaire d'Aubigné est terminée. Une expédition où il bouge peu, mais qui est par beaucoup d'aspects dérisoire et comme caricaturale par rapport aux *Misères des Tragiques* et à l'énergie des *Fers*. Seule la prise de Tonnay-Charente représente un risque et un enjeu. Le reste consiste essentiellement à barrer la rivière et à intercepter des impôts.

Le chef suprême est vindicatif et mesquin, rien qui porte à s'en glorifier, les actions à peine de guérilla ; le bilan est la stérilité (un thème à voir); et le descriptif militaire ne peut que porter que sur des nombres, des dépenses et une vertu réelle mais paradoxale de protection des populations contre ses propres troupes :

> On constatera que l'individu Aubigné pense alors à tout sauf aux *Tragiques* et à leur contenu tant historique que métaphysique : l'individu / auteur / énonciateur /et le contenu du poème sont bien dissociés

LIQUIDER L'HUMILIATION DE LOUDUN : LA VERSION IMMEDIATE DU RAS LE BOL

On a vu le motif vertueux, et on lit dans les *Tragiques* le reniement du chef qui a si mal tourné

Les *Tragiques* sont une occasion de traiter Condé de bâtard, de lâche, de dégenère, honteux, douteux, etc. Dans la 1e version, c'est par omission et des vers remplacés par

des traits mais enfin le cœur y était : la vengeance, même larvée, est là: voir VII 153-160, VII 174 , forcément les derniers vers écrits dans cette longue aventure de la composition des *Tragiques*, et peut-être même "insérés" juste après l'emprisonnement. Enfin, quand je dis insérés, c'est un cas plein d'humour où on insère un blanc, un nom vide deux fois... (C'est la peur de Rome qui peut inférer Bourbon, et au passage enrôle le connétable à une cause qu'il ne défendait pas) quatre vers vides: « valet d'un prestre / Luy----- / -----
-et d'un cierge porté/ Faire amende honorable à Satan redouté” Les deux vers sur la bâtardise ne sont que des traits (voir sur *Gallica*). Vous suppléez vous même à l'injure ! Ces vers ne peuvent dater que de septembre (prudence) mais avec auto-censure (la mère de Condé est fort active et appartient à la puissante famille des La Trémoille, dont Aubigné a été un proche)

> on ne peut pas exclure qu'entre son écriture (cachée) et sa publication, le texte change de sens , tant pour son scripteur que pour ses lecteurs.

ni même qu'il trouve, avec l'arrestation de Condé, une preuve supplémentaire de la mauveté des rois ET des punitions par justice immanente. Condé a trafiqué, il est puni par des ingrats, d'un sens, c'est bien fait, Dieu se sert toujours des défauts humains pour punir.

Bref, Aubigné est dans les perdants, et le Parti Protestant dans un état bizarre, entre des Grands qui viennent de se laisser remettre dans l'obéissance au roi, et une assemblée politique qui chaque fois qu'on la réunit, pousse à l'action dure, et des assemblées locales encore pire qui se déchirent entre notables locaux (rôle de Loudrière pour contrer Rohan). Le seul point positif de l'après Loudun est la confirmation de l'Edit et la confirmation de l'existence des places fortes "provisoires" concédées jusqu'en 1623.

J'en serais personnellement pour dire que le texte ne peut plus attendre parce qu'il n'y a plus de futur PR, mais un bilan à faire d'un effort qui a été pour le mieux, mais n'a pu aboutir faute de convaincus. Colère de Dieu et nullité des hommes rendent obligatoire un suspend du temps.

> **quel crédit peut avoir sa voix ?**

Très fâcheuse réputation (Rohan : "ce fou d'Aubigné " 1618)

Dans les assemblées protestantes comme chez ses "amis" et alliés", il passe pour un fauteur de trouble (et si on lui impute plus qu'il ne fait, d'où le surnom de Bouc du désert, il passe néanmoins pour avoir beaucoup fait, et même trop, et d'un amateur de troubles, et d'un agité. Des gens qui par ailleurs sont de son bord lui imputent le gout du pillage, une certaine brutalité (bousculer des papistes comme moyen de répandre le soulèvement) et pire (ne pas respecter les clauses de reddition de Tonnay-Charente)

Il aura beau s'en défendre, il est un vestige auquel on commence à dénier sa gloire.

>> relayer sa voix personnelle (témoin) par des voix symboliques : Melpomène sort des tombeaux anciens; relayer par des figures qui se plaignent ; par les passages bibliques et une énonciation de type prophétique

> **En appeler aux valeurs fondatrices du groupe** : s'adresser au Parti :

* on lui dit « donnez nous des livres pour émouvoir »

ambiguïté du terme : mouvement d'ame ou mouvement de corps ?

On peut quoiqu'on en pense d'abord éliminer les mouvements de corps : les Protestants et Aubigné sortent d'en prendre. Le soulèvement raté fait perdre la force incitative à la résistance : considérer que les Tragiques exhortent de la résistance armée relèverait de l'humour noir.

Restent donc les mouvements d'âme : être des Fermes et ne pas se laisser acheter (le retour des problématiques de l'assemblée protestante de Saumur en 1611: Fermes et Prudents, même si les protagonistes princiers ne sont plus dans le même camp)

donc susciter une espérance dont on mime la réalisation : Dieu règlera à la fin

Mais en eux-mêmes ils en espèrent un résultat: celui d'une conversion, d'un exil intérieur en attendant l'extérieur

C'est l'adieu aux armes

* un récapitulatif du passé pour une argumentation : la vérité est en passe de s'éteindre, il faut la dire (I, et surtout II)

Débat annexe : dans les clauses des Edits de pacification, il y a une clause de silence "qu'il n'en soit plus parlé". Ce qu'il faut bien entendre par "parlé et reproché et plaidé en public" > que se passerait-il si les consciences individuelles oublieraient elles aussi ?

Il importe de proclamer une série de forces morales (Justice, martyre

Mais nuance : le sens de la résignation : on n'attend rien des hommes, est-ce à dire que Dieu ne pourrait pas faire un petit quelque chose pour fortifier les siens ? ce thème repartira de fait avec les exhortation à Vouloir et Pouvoir destinées aux Bernois et aux allemands après 1621. Prions pour que Dieu se montre et nous délivre : jusques à quand seigneur... (fin de I)

S'il y a eu une valeur immédiate, elle est bien proclamée comme commémorative pour un Parti crispé sur son passé.

Elle peut peut-être servir de soutien dans les guerres de Rohan (1620-1630), parce qu'au fur et à mesure l'esprit de persécution semble bien réapparu (avec l'hostilité de Condé, par ex.) mais Rohan ne fait pas d'unanimité.

> AFFICHER DES ARGUMENTS CRITIQUES: CE QUI PERMET UNE LECTURE DIFFEREE, COMPREHENSIBLE PAR LES PREMIERES GENERATIONS APRES LUI

- La notion de satire tragique définit le chant II, et fait le lien entre pragmatique et empathie

Aubigné ou plutôt Prométhée, signale que l'auteur est conscient d'une lecture qui va se faire : trouver une place au rôle des libelles, et des libelles excités, et des libelles déjà vieux, ne correspondant peut-être plus à 1616 : « Que voulez vous que j'espère parmi ces cœurs abatardis, sinon que de voir mon livre jeté aux ordures avec celui de *l'Estat de l'Eglise*, de *l'Alethye*, du *Resveille matin*, la *légende Sainte Catherine* et autres de cette sorte ? » c'est à dire ces pamphlets des guerres de 1570-St Barthélemy, hostiles à ces rois et en général à la monarchie comme principe

NB : actuellement on débat sur le fait qu'Aubigné tienne les théories monarchomaques comme son dernier mot ou un idéal de monarchie mixte dans laquelle la noblesse retrouverait une place de conseil qui est "normale" (théorie de Du Haillan, cité dans la préface). Mais si la noblesse est faillie ? (Arlette Jouanna)

Il y a bien une utilisation des théories politiques contre les mauvais rois, les mauvais favoris, en quelque sorte un discours qui n'a presque pas besoin de préciser ses référents, vu qu'on trouve toujours. Concini, Luynes, Richelieu (hé oui).

Or pour Aubigné comme pour les lecteurs du XVIIe, il y a des coïncidences entre les vieux règnes et l'actuel : une régente Médicis, un roi "enfant", des italiens partout : l'histoire bégaie. Des acteurs qui sont passés d'un règne à l'autre : Epernon. Et en continuité, une littérature hostile à la Cour en général.

Cependant paradoxe : guerre et mauvais roi n'ont rien à voir avec les persécutions officielles d'Henri II (Feux) ni avec les guerres de Charles IX et Henri III (Fers), avec les vraies guerres et les vrais massacres : pour une fois le temps présent est mieux que le temps passé, c'est assez rare pour qu'on le remarque. Mais pour Aubigné, on reste bien dans un schéma de dégradation des temps, de comble des péchés (voir article de Forsyth), parce que l'instrument de mesure est l'ardeur de la foi et non la souffrance.

L'impression qu'Aubigné agresse en général les rois se voit dans les reproches qu'on lui fait et en particulier dans les termes de l'arrêt contre son *Histoire universelle*: thème du "républicain".

Autre thème, l'emprise de Rome : on a aussi vu pire; mais coïncidence forte avec la lutte contre l'Espagnol et pour des lecteurs gallicans, la critique est excessive, mais pas infondée

Cela dit, les *Tragiques* pouvaient servir à la grosse offensive critique envers la monarchie passée : une offensive anti-Valois qui sur-légitime l'arrivée et le maintien des Bourbons, qui au moins peuvent être considérés comme presque normaux. Le bilan qui s'opère dans l'historiographie, par contrecoup, milite pour un absolutisme éclairé. Représenter (dramatiquement) les erreurs et monstruosité du passé, milite pour un ordre garanti par un (bon ?) roi.

Rapport à l'historiographie⁴, catholique comme protestante, qui se cherche avec bien du mal pour parler des guerres et du rôle d'Henri de Navarre.

Problème des historiens à gages, qui sanctifient d'autant plus notre bon roi.

La Popelinière 1581 est une des sources de l'Histoire Universelle, comme les *Mémoires de l'état de France* 1576 et *Mémoires de la Ligue* 1602

#

Matthieu *Histoire des derniers troubles* 1600

Cayet, *Chronologie novenaire* 1605 / *Chronologie septenaire* 1606

De Thou, *Historiae sui temporis*, t. I 1604 / II 1606 / III 1607/ IV 1608, complet posthume 1620 Genève ; qui a bien des ennuis avec les catholiques plus catholiques que lui, avec le roi d'Angleterre qui aimerait censurer, etc

Le Grain, *Décade*, 1614

NB : Il n'y a pas d'histoire d'obédience ligueuse (on a acheté ou fait rentrer dans le rang les perdants, qui n'en pensent pas moins, mais n'ont plus que quelques voix dissidentes (Jean Boucher) sous Henri IV.

Grosse reprise en main de l'Eglise de France au sein de laquelle gallicans et ultramontains se partagent le terrain: un point commun sur la formation du clergé. Les jésuites comme instrument particulièrement efficace, éclairé, et haï.

⁴ Voir nos colloque Mémoire des guerres de Religion, chez Droz,

Surgissent des histoires confessionnelles opposées:

Crespin / Goulart, *Histoire des martyrs*, éditions successives augmentées 1564, 1570, 1582, 1597, 1608, 1619

Florimond de Raemond, *Histoire de la naissance, progresz et décadence de l'hérésie de ce siècle*, éditions successives augmentées, 1605, 1610, 1619

Raconter est bien un enjeu

Les historiens lisent son Histoire universelle, et la trouvent peu fiable, trop centrée sur l'auteur et partisane. Mais là il est lu durablement.

On n'a pas de réaction catholique claire face aux *Tragiques* : peut être Jean Besly et les Dupuy sont-ils des catholiques modérés: on sait qu'ils lisent, pas ce qu'ils pensent. Dans la mesure où ensuite Pierre Dupuy édite Pierre de l'Estoile- c'est à dire participe énergiquement à salir les Valois - les *Tragiques* en leur début doivent lui sembler très intéressants. C'est dans ce contexte que paraît ensuite *Sancy* avec des pièces réunies arbitrairement (Cologne, années 1660) Où il va soutenir une historiographie qu'il n'aime pas: celle de notre bon roi qui remet de l'ordre

> ET NEANMOINS FAIRE OEUVRE : RECEVABLE COMME LETTRE ET NON COMME POLEMISTE ?

Mais par rapports aux pièces polémiques, par exemple celles conservées par Pierre de l'Estoile et celles publiées, le chant II a quand même quelques particularités, même s'il a les mêmes ennemis, ce qui va les pousser vers ce conservatoire culturel.

Même anonyme, il a une existence personnelle (le secret ne devait pas être grand) : La Noue et Rapin l'ont critiqué dans des débats philosophico-esthétiques ; Besly le connaît, Aubigné en offre un exemplaire aux Docquoy à La Rochelle. Ce qui le distingue des libelles anonymes. Il peut écrire des diffamations, mais le nom d'un auteur les fait déjà échapper au torchon, surtout quand c'est un grand notable local (qu'il aura ensuite une petite-fille célèbre, il est peut-être méchant, mais ce n'est pas un pamphlétaire)

C'est clairement une œuvre ambitieuses, taille et genre. Il a une longueur et une forme qui signalent l'élitisme (et une construction rhétorique et esthétique de fait). Mais un mauvais placement générique à court et à long terme.

voir *Grand genre, grand oeuvre, poème héroïque*, Nlle Revue du Seizième Siècle 1997, 15/1

disons depuis 1600 > 1620, une soixante-dizaine... français et latin dont des choses qui sont des hymnes ou des choses pieuses (Montchrestien, Bertaut, Nostredame des guerres (disons 5):

DEIMIER *l'austriade* / DEIMIER *la Nereide* / LESCARBOT *Les sauvages armouchiquois*

? D'ANCHERES, *Le procez d'Espagne contre Hollande*

GAREL, *L'Ornaneade*

des éloges royaux /nationaux 21

BERTAUT *Hymne de st louis et de la royale maison de Bourbon* / CAYET *l'heptaméron*

de la Navarreide/ HEUDON, *les adventures de la France* / LAUDUN *la Franciade*/

Claude GARNIER, *La Franciade*/ LE BLANC *La Henriade*/ GUILLOT *la Franciade*/

NAVIERES *la Henriade* / VIAS *Henricea* /URFE *La Savoysiade* / ADER *Lou gentilome*

gascoun/ NANCEL De la souveraineté des rois / NAVIERES de l'entrée au ciel de feu le roi Henry le grand / METEZEAU Tombeau de Henry le Grand / NAU DE LA RIGAUDERIE Descente des Dieux en France (Pour le couronnement de Louis XIII) / SCHELANDRE la Stuartide / BERGIER Charles VII / PREVOST, Apotheose de Henry III / N. SOREL, Henrias/ GUILLOT, Suite de la Franciade / UCHARD La Piemontoise / ? THOMAS, Lutetiados libri V
des mythologiques: *DESCALLIS Lydiade / LA ROQUE Le jugement de Paris/ CLAVIERES Ceres legifera*
des suites de l'Arioste :*BAZIRE Armyde*
du religieux pur 10 :
LA PUJADE, La Christiade / SERCLIER Le grand tombeau du monde /URFE Anne, L'Hymne des anges / GAMON, La Semaine / ESCORBIAC La Christiade / SANGUINET La Dodecade de l'Evangile / DUPORT, Le triomphe du messie / MEAULME, La Parthenie dolente / BILLARD, L'Eglise triomphante/ COUDRAY La Mariade dolente
du Biblique ou de l'hagiographique : 9
VAUQUELIN DE LA FRESNAYE L'Israeliade(fragment seult)/ NOSTREDAME Les larmes de la Madeleine / NOSTREDAME Dymas/ BALIN Ste madeleine/ DURANT la Magdaliade/ Cl. GARNIER Ste Marguerite / ROUILLARD, S. Caroli Borromaei Hagiopoeaea/ BEAUVAIS, Magdeleine/ FERMELUYS, St Roch / ENGEVILLE, La conquete des enfers par l'invincible Gontal = ?????
URFE La Sireine = ?
du descriptif / nature : *MASSAC Les fontaines de Pougues/ CONTANT Le jardin /RIVIERE, Le ZODIAC poetic / HESTEAU DE NUYSEMENT, Poeme philosophic de la verité de la physique minerale*
BERTAUT , Timandre

plus quelques manuscrits :
LA TAILLE Le prince necessaire / DES MASURES, Borboniados sive de bello civili/ De Tristibus Galliae carmen/

Toutes œuvres qui ont sombré dans l'oubli d'où ne surnage plus que Du Bartas, dont on se souvient qu'il ne faut pas l'oublier, mais qui le lit. La victoire de la Tragédie comme grand genre en haut des hiérarchies a tout balayé. C'est tout le genre qui s'est trouvé invalidé au profit d'un genre plus symbiotique (théâtre) et des genres plus actifs (politique, pamphlet, satire).

Mais voir théorie du genre comme plénitude et addition de tous les genres dans Jacques Peletier du Mans, in *Arts poétiques de la Renaissance*, éd. par F. Goyet , éd. Poche et les caractéristiques de l'œuvre totale: c'est capital pour juger des disparates, puisque la présence de tous les styles est au contraire un bon signe de plénitude.

D'où l'importance du débat évoqué dans la préface
sur la légitimité des allégories, tableaux, représentation indirecte
métaphores

Une évidente structure par collages, mais articulée avec des échos de chants à chants
jeux soulignés sur la justesse du lexique # le faux, le toc
une stratégie des rimes
un système qui mise sur l'énonciation, la prise à partie des autres, l'indignation

Et des figures de toute sorte qui transforment une apparente structure de raisonnement / La polysémie est de règle, ce qui ne serait pas grave si on ne prétendait fonder sur ces termes fluants des conduites et des valeurs qui, elles, doivent être claires. A l'évidence, cette pensée religieuse n'est pas pensée théologique, car elle ne s'appuie que sur une construction minimale : elle est difficilement pensée philosophique, manie mal l'abstraction, et cultive les systèmes analogiques et les métaphores, qui loin d'être des ornements, sont la forme même de la pensée, et que l'écriture essaie de faire passer pour l'ordre même de la nature.

En contradiction apparente avec l'usage dominant d'un vocabulaire concret (qui va être métaphorisé), c'est le réel qui est difficile à décrire : les concepts sont d'autant plus fermes et agissants qu'ils désignent des mystères (la création, la prédestination) et d'autant plus flous qu'ils s'efforcent de parler de l'homme et de ce monde, et surtout de la psychologie.

L'action sur le lecteur passe donc rarement par l'explication, et le plus souvent par l'implicite; qu'il s'agisse de la dérision comique, cette complicité, ou de la ferveur partagée des prières, le texte ne se destine qu'au croyant qu'il n'est pas besoin de convaincre: on fortifie des certitudes, à moins qu'on ne les protège

> le caractère flou des notions les plus importantes et le caractère étranger qu'elles ont pour la pensée du XXe siècle, même si les mots sont conservés.

Aubigné lui-même est attaché à une discussion tout de suite au sommet avec Ronsard. ce qui lui assure quand même une dignité : même si on l'a classé longtemps dans les continuateurs de Ronsard, il est quand même digne de les comparer.

Reprenons notre excellente question du début : **POURQUOI ALORS "UN CHEF D'OEUVRE"**

Il avait donc eu toutes les raisons d'être non-vu, peu lu, peu actif en son temps. Or...

* - s'apparente à une histoire de la lecture et du goût littéraire : ce qui a fait *Les Tragiques*, c'est

- d'un côté le rejet du classicisme uniformisé :

réaction romantique (à nouveau sensible au XVIe s, ou aux irréguliers, ou aux aventuriers, cf Mérimée),

réaction du XXe qui invente le baroque (et à force d'avoir tapé sur ces pauvres pré-classiques, on est un peu en peine en France, donc on retrouve des vertus à Aubigné. Il reste à transformer qualités et défauts en traits d'une esthétique volontaire (et vice versa en décrivant Aubigné CONSTRUIRE la notion, qui en suite va permettre de dire : le Baroque étant ceci et cela, Aubigné est baroque. Aubigné étant ceci et cela, Aubigné est baroque

ce qui signifie une grande capacité d'oubli : par ex de ne jamais lire que deux ou trois exemplaires des poèmes héroïques de la renaissance ou du début XVII :

- d'un autre côté le caractère empathique du sujet :

Pour le retour du protestantisme au XIXe siècle, qui joue en fait un rôle moindre que celui qu'on attendrait, mais solide: on hésite à l'utiliser comme historien, on le trouve bien virulent pour un protestantisme qui, autorisé, joue le jeu d'un ordre social négociateur. Son éloge est mis au concours du BHSPF en 1880.

Mais des figures marquantes : Read, première édition des *Tragiques* 1865

* la réaction aux référents

Comme les contextes ne sont pas près de changer pour que nous ne voyions que ruisselets d'argent et petits oiseaux, des morts, des massacres, des persécutions, ça a de quoi fasciner (la bibliographie récente regorge d'études sur atrocités, massacre, corps sanglants, sidération, etc

> son caractère national ou patriotique. Misères. Mais surtout pour ceux qui ont fait ou supporté des révolutions, qui sont républicains, et ont vu surtout la guerre de 70, puis celle de 1940, le « reitre noir », ça parle directement aux tripes [NB l'étude d'impact avec la guerre de 14-18 n'a jamais été faite).

Place du chant I dans la construction laïque de l'image d'Aubigné : guerre civile, guerre étrangère, eaux rouges de sang

d'où le détour par les anthologies et le privilège donné au chant I, aux allégories qui passent partout puisque figures en attente de remplissage: « Je veux peindre la France une mère affligée.» comme passage type : observons d'ailleurs que c'est un sonnet qui s'est retrouvé pris dans le flot, donc qui se découpe très bien aux dimensions des anthologies et des épreuves orales de concours (consigne 25 vers)

ce qui signifie aussi une grande capacité d'oubli sur d'autres faits

on oublie que le reitre de 1573/sq est protestant, par ex !!!

on oublie la biographie réelle, mais ça...

et il faut quand même dire sans restriction que ce texte a souvent une sacrée gueule, surtout quand on le déclame: il FAUT le déclamer, ne serait ce que par souci du travail critique bien fait, parce qu'on entend le souffle et les jeux de versification et de ponctuation, bien plus qu'à la lecture, mais surtout par ce même souci du travail critique bien fait, parce que la voix humaine possède ce que le papier ne possède pas: la capacité à s'infléchir et à traduire l'émotion ressentie pour une émotion suscitée. Si le texte s'appelle *Les Tragiques* et part sous l'invocation de Melpomène à la bouche ensanglantée, ce n'est pas pour rien.

* et en général progression d'une empathie aux images,

le retour aux pensées métaphoriques valorisées (voir occultisme, sacré, etc)

le passage par romantisme, symbolisme, surréalisme

l'aspect personnel des écritures et des lectures

* La manière dont nous nous représentons les auteurs est aussi très marquée : nous cumulons

- l'héritage des théoriciens de l'art pour l'art, "c'est un poète": on a tout dit avec de la dévotion dans la voix; le texte ne vaut que par son travail (son art, son artisanat des mots) et non par sa ressemblance au réel (*picturis ac poetis...* tout leur est permis)

- une tradition plus visible au XXe siècle, les auteurs de la littérature engagée : il parle à son temps et contre son temps, l'art n'est qu'un art de la guerre des mots, un instrument.

- le retour des théories de l'inspiration, sans Muses, mais avec du Moi exceptionnel

(voir tout ce qu'on dit de cet énonciateur qui assène, l'usage du mot vérité, franchise, etc⁵

- la fascination des personnes d'écrivains, confondus avec leur *persona*, mais bien individualisés (le sacre du Poète, Benichou)
- avec le point commun d'être, nous pauvres lecteurs, embarqués par une écriture à la première personne. Or ce terrible Aubigné a une vie (et une autobiographie) qui invite à fusionner énonciateur et auteur. Il a tout fait pour. Ça marche sans qu'on arrive vraiment à endiguer ce qui s'attache pour nous à une personne, un "roman personnel", une sensibilité présumée et ce système énonciatif, et ces mots de sensation. avec une mythographie personnelle Hannibal, César, Moïse, David,

et donc réunissant l'irrégularité organisée, l'engagement, l'inspiration, le pathos, il est top ! et⁶ de plus en plus top.

COMMENT EST CE QUE NOUS APPRECIONS (NOMMONS) LA "VALEUR LITTÉRAIRE"

La même notion/aune ne peut justifier Aubigné / Racine / et Laforgue...

- on peut évaluer le typique image de son temps (ce qui a été dit d'Aubigné : "il est l'abrégié de son temps"

ceux qui ont du succès en leur temps sont-ils plus typiques ?

- "le meilleur": pareil mais mieux (critère variable du "bon auteur", a fortiori du "meilleur"

ou

- l'original qui fait ce que les autres n'ont pas fait ET que les suivants recopient

les auteurs de second ordre sont plus originaux, et souvent ils représentent des essais qui ne prennent pas, des embranchements non suivis par les successeurs, originaux mais on ne leur en sait pas gré

ou

-celui QUI CHANGE L'ÉCRITURE et c'est aussi celui QUI ROMPT ET QUI N'EST PAS ROMPU : retour à Rimbaud

d'une certaine façon le "grand auteur" est en général pas seulement typique, il est trop, et il vit longtemps c'est plus sûr.

La "valeur" d'une œuvre littéraire se négocie comme toutes les valeurs en bourse ou aux enchères : il faut qu'il y ait preneur (lecteur) qui s'y intéresse, qui y investisse, qui l'évalue, et même dans les zones communes tranquilles, une cotation qui soit une base d'évaluation.

Le panthéon scolaire⁷ constitue actuellement la base de cette cotation.

⁵ Dangoul Ndong, L'enrolement à rebours dans les T, *Babel*, 28, 2013, p. 221-238

⁶ *Albineana* 27, diff Champion, 2015

Albineana 28, 2016

⁷ Michel P. Schmitt, *Fictions de la lecture : de la formation des goûts littéraires*, Thèse Paris III, 1990

devenu *Leçons de littérature: l'enseignement littéraire au lycée*, L'Harmattan, 1994

Pour une lecture littéraire, éd. par JL Dufays et alii, de Boeck, 2005

Une esquisse rapide du cursus d'Aubigné : [plus de détails dans *Albineana* 27, 2015, *Echos et réécritures : la vie posthume des œuvres d'Agrippa d'Aubigné*, principalement les annexes p. 191 sq.]

XVIII: éditions partielles. Il est dans la série des **notices** Nicéron, Bayle, Goujet, P. Marchand, Moreri,
Présence tardive dans les Anthologies au XVIII^e s

1828 Redécouverte : Chasles, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve
autour de 1854, abondantes Notices dans les **revues**

1835-7 Pierre-François Tissot, inclusion d'un **extrait de l'HU plus notice** dans *Leçons et modèles de littérature française ancienne et moderne: prose*, Paris, Lebigre, vol. 1 p. 218, vol: 2 *poésie*, p. 233 et 234 100 vers de morceaux de Misères, Princes

1854 Première thèse en Sorbonne, A. Postanque: *A d'Aubigné, sa vie, ses œuvres et son parti*

1857 Edition des *Tragiques*: Lalanne

1869 Ouverture dans le 75004 **de la Rue d'Aubigné**. Elle donne sur le quai Henri IV

1870 Œuvres complètes : Réaume et Caussade

1879 Il figure dans *Morceaux choisis des Grands Ecrivains français du XVI^e s*, par Auguste Brachet, Paris, Hachette, 1879

1880 Société d'histoire du Protestantisme: **Prix d'histoire** attribué à Réaume (L SHPH« Elle saisissait ainsi l'occasion de protester à son tour contre l'injuste oubli où l'auteur d'une Histoire de la Littérature française qui ne brille pas par la largeur des vues, avait laissé l'auteur des *Tragiques* et de *l'Histoire universelle*, oublié noblement réparé par l'Académie française qui vient de mettre l'éloge de d'Aubigné au concours pour le prix d'éloquence de 1884.»

1884 Académie française : **Aubigné sujet du prix d'éloquence** (Reaume, *Etude* : « elle l'inscrit alors parmi nos grands *classiques*, en un mot »

1896 Premières preuves d'une mise **au programme de licence** du chant I des *Tragiques* par Bourgin, Foulet, Garnier, Maître, Vacher, Paris, Armand Colin

1905 Premier point bibliographique par Adolphe Van Bever, BSHPF

Première anthologie personnelle Aubigné, *Œuvres poétiques choisies*, éd A. Van Bever, Paris, Sansot, 1905

1910 inclusion des *Tragiques* dans la collection **Hachette des Grands Ecrivains français** (la collection date de 1862) par Rocheblave

1928 au programme de l'**agrégation** (1926 chant I, réimpression de l'édition Bourgin, Foulet, Garnier, Maitre, Vacher, Paris, Armand Colin 1896) (depuis : agrégations 1967, 1990, 2004)

1968 Edition des *Tragiques* par Bailbé en **GF-poche**

1969 *Œuvres*, édition **Pléiade**

1977 Création d'un **Prix Agrippa d'Aubigné** à Saint-Jean d'Angély

1987 Création à Niort de l'**Association** des Amis d'Agrippa d'Aubigné

2001 *Bibliographie des écrivains français* (Edition Memini)

Terminons par une perle :

Puisqu'on est dans les florilèges, cette remarque bête, trouvée sur Wikipedia, Aubigné Tragiques > Les *Tragiques*, consulté par deux fois cette semaine: normalement plus sensé:

Nés durant l'époque des guerres de religion, *Les Tragiques* ont une valeur marchande. En effet, les références bibliques semées à travers le poème poussent les fidèles à se procurer la Bible, ce qui renforce l'importance des moines copistes.

On peut pas plus stupide.